

Maître Anne SEVIN, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis
demeurant 9 bis avenue de la République - 93250 VILLEMOMBLE - **Tél. : 01 48 55 10 88**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 17 MAI 2022 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire
desdites audiences (salle 1), **EN UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis **à EPINAY-SUR-SEINE (93)**

5 à 11 rue d'Ormesson - Cadastré section H numéro 105, lieudit « 5 rue d'Ormesson » pour une surface de 45 a 14 ca

Et plus précisément : **11 rue d'Ormesson**

UN APPARTEMENT

LOT N° 38 : Au premier étage, première porte à droite,

comprenant selon procès-verbal de description dressé le 27 janvier 2021 par Maître Philippe MARTIN,
Huissier de Justice associé à SAINT-DENIS (93) : une entrée, une pièce principale avec coin-cuisine,
trois chambres, une salle de bain avec w.-c., un **balcon** avec petite remise.

SUPERFICIE (Loi Carrez – hors balcon) : **68,85 m²** - Avec les 176/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

LOT N° 118 : **UNE CAVE** portant le numéro 8. Avec le 1/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

LOT N° 176 : **UN BOX** portant le numéro 176. Avec les 38/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

► Les lieux sont LOUES.

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble** sis 5 à 11 rue d'Ormesson, 93800 EPINAY-SUR-SEINE, représenté
par son syndic la société AGENCE PERARD, SARL au capital de 7.500 euros, immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 304 096 753, dont le
siège social est sis 24 bis rue du Départ, 95880 ENGHEN-LES-BAINS, elle-même agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés
en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat Maître Anne SEVIN, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 50.000 Euros (Cinquante mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre
d'un montant de 5.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

Fait et rédigé à VILLEMOMBLE (93), le 1^{er} avril 2022. Signé : Maître Anne SEVIN

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/02829

- A **Maître Anne SEVIN**, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant
9 bis avenue de la République, 93250 VILLEMOMBLE, **Tél. : 01 48 55 10 88**

- A **Maître Bruno ADANI**, membre de la SELARL ADANI, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 13 rue Théodule
Villeret, 95130 LE PLESSIS-BOUCHARD, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, **Tél. : 01 34 44 20 40**

Sur les lieux pour visiter le MARDI 10 MAI 2022 de 9 h 30 à 10 h 15
